

**Secrétariat**

Distr. générale
12 juin 2025
Français
Original : anglais

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 11 avril 2025, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant un objet spatial lancé par l'Allemagne (voir annexe)¹.

¹ Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 30 avril 2025.



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par l'Allemagne*

H2SAT

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2023-93A
Nom de l'objet spatial	H2SAT
Indicatif national/numéro d'immatriculation	D-R104
État d'immatriculation	Allemagne
Autres États de lancement	France
Date et territoire ou lieu de lancement	5 juillet 2023 UTC ; Ensemble de lancement Ariane 3 (ELA-3), Centre spatial guyanais, Kourou (Guyane française)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	1 436,2 minutes
Inclinaison	0,1 degré
Apogée	35 799 kilomètres
Périgée	35 799 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Communications par satellite

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution [62/101](#) de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.